Le projet de loi d'orientation pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (Loi ESR) comporte un article plaçant l'Académie des technologies sous la protection du Président de la République.

Déposée sous forme d'amendement au texte initial par le gouvernement ainsi que par deux députés, cette disposition a été définitivement adoptée et le 9 juillet 2013.

Cette protection, assurée par le plus haut personnage de l'Etat, consacre à la fois la technologie en tant que moteur de la croissance de notre pays, l'excellence des travaux de l'Académie des technologies et son utilité publique en tant que corps de référence pour toutes les questions concernant les technologies et leur impact sur la société. Elle garantit l'indépendance des travaux des 276 membres qui la composent.

Le Président de l'Académie des technologies, Gérard ROUCAIROL, a immédiatement exprimé à François HOLLANDE Président de la République, sa « profonde gratitude » pour avoir accepté d'assurer cette protection : « Mes confrères et moi-même saurons en être dignes et mettrons tout en œuvre afin de contribuer, conformément à notre devise : *«Pour un progrès raisonné, choisi partagé »,*
au développement d'une intelligence technologique nationale, socle indispensable pour libérer l'innovation et la compétitivité de notre pays ».

* * *

L'Académie des technologies a pour vocation d'émettre des propositions et des recommandations auprès des pouvoirs publics et des acteurs socio-économiques pour une meilleure exploitation des technologies au service de l'homme. En particulier, L'Académie des technologies, conformément à sa devise : « Pour un progrès raisonné, choisi, partagé», a pour mission d'éclairer la société sur les nouvelles technologies en les abordant de manière transversale et prospective. Cette approche prend en compte le facteur bénéfices/risques, l'impact sur l'environnement et la santé, les aspects économiques et sociétaux. Régulièrement

sollicitée par les pouvoirs publics, l'Académie des technologies met à la disposition des acteurs sociaux-économiques et de l'ensemble de la société, des avis, recommandations et rapports.

L'Académie des technologies tire son originalité de la diversité des origines de ses membres : forte de 276 académiciens - ingénieurs, industriels, chercheurs, agronomes, architectes, urbanistes, médecins, pharmaciens, sociologues, économistes, juristes, philosophes du risque – c'est un lieu de réflexions et de propositions d'actions face aux grands défis technologiques. La diversité des approches - technologique, économique, sociétale, environnementale et éthique- qui caractérise l'Académie des Technologies lui permet d'apporter une expertise collective et indépendante et de rechercher un consensus large sur des questions complexes débattues au sein de 12 commissions : Energie et changement climatique I Environnement I Mobilité et transports I Urbanisme et habitat I Biotechnologies I Technologies de l'information et de la communication I Technologies de la santé I Démographie, éducation, formation et emploi I Technologies et innovation I Technologies pour les pays les moins avancés I Société et technologies I Ethique.

Elle participe au développement des réflexions menées au niveau international ou européen. Elle assure le Secrétariat général d'EURO-CASE, qui fédère 21 académies européennes (soit 6 000 membres)

L'Académie des technologies, créée en 2000, est, depuis 2007 un Etablissement public administratif rattaché au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle est présidée pour la période 2013-2014 par Gérard ROUCAIROL ancien directeur de la recherche du Groupe Bull, et Président de Teratec, association à l'origine de la première technopole en Europe consacrée à la conception et à la simulation numérique à très hautes performances.

Présidents de l'Académie des technologies

1999-2002 **Pierre CASTILLON** Président fondateur, ancien Directeur recherche, technologie et environnement d'Elf Aquitaine, Président du conseil scientifique d'EDF

2003-2004 **Jean-Claude Lehmann** ancien directeur de la recherche du Groupe Saint-Gobain, Professeur honoraire de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)

2005-2008 **François Guinot** président du Groupe inter-académique pour le développement (GID), ancien président directeur général de Rhône-Poulenc Chimie, Ancien directeur général de Rhône-Poulenc Santé et de Biomérieux

2009-2010 **Alain Pompidou,** Professeur émérite à la Faculté de médecine de Cochin, Député européen honoraire, membre du Conseil économique, social et environnemental, ancien Président de l'office européen des brevets, professeur émérite à la Faculté de médecine Paris Descartes

2011-2012 **Bruno Revellin-Falcoz** Délégué aux relations internationales de l'AT, ancien Vice-Président-Directeur général de Dassault Aviation

2013-2014 **Gérard Roucairol,** ancien directeur de la Recherche du Groupe BULL, Président de l'association Teratec.

Télécharger la présentation de l'Académie des technologies

Voir la composition du Conseil académique 2013-2014

Télécharger la liste des membres de l'Académie des technologies

Télécharger le communiqué de presse sur l'élection de Gérard Roucairol à la présidence de l'Académie des technologies